



## **UN PAS EN AVANT UN PAS EN ARRIÈRE**

Le 26 Décembre 2017, une note de service concernant « la distribution du repas porte par porte » et non au rez de chaussée fut diffusée, on ne pouvait que se réjouir que cette pratique soit remise en place pour l'amélioration des conditions de travail des personnels.

**MAIS LES BONNES CHOSES SONT TELLEMENT RARES QUE L'ON DEVAIT EN METTRE EN PLACE UNE MAUVAISE !**

Alors que les détenus peuvent déjà bénéficier de l'accès en salle d'activité en lieu et place de la promenade, on y rajoute qu'à compter du 26 Décembre 2017 et jusqu'à Février 2018, la possibilité d'y installer « un téléviseur et une PlayStation » sous prétexte de conditions climatiques.

**« ET OUI NOTRE RÉGION TRAVERSE UNE PÉRIODE DE GRAND FROID VENUE DE SIBÉRIE !!! »**

**Pourquoi ne pas leur mettre à disposition une cafetière et des viennoiseries ???**

**« MONSIEUR LE DIRECTEUR, VOUS DIRIGEZ UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE ET NON UN CENTRE AÉRÉ !!! ARRÊTEZ D'ACHETER LA PAIX SOCIALE !!! POURQUOI SERREZ DE LA MAIN DROITE POUR DESSERER DE LA MAIN GAUCHE ????**

Le **SLP-FO** demande l'annulation de l'application de cette note.

Le **SLP-FO** veillera que cette mesure soit abandonnée à la date précise si vous ne revenez pas sur votre décision.

**A Maubeuge, le 27 Décembre 2017**

**Le bureau local Force Ouvrière**